

Pro-Line Energie

Destinataire

Entreprises individuelles (en nom propre) ou sociétés

Objectif

Financer le besoin en fonds de roulement provenant de la hausse des factures énergie suite à la crise énergétique. Cette ligne de crédit peut être demandée entre le 3 octobre et le 31 décembre 2022

Descriptif

Ligne de crédit à durée indéterminée, prise dans une ouverture de crédit globale, avec 1 tirage pour une durée de 6 mois

Exemples

Le montant de la ligne de crédit est déterminé par la différence entre le montant mensuel de la facture d'acompte par rapport à celle de l'année passée multiplié par 6.

Montant

Le montant qui peut être demandé est la différence entre le montant mensuel de la facture d'acompte actuelle et le montant mensuel de la facture d'acompte 'normal' c'est-à-dire qui date d'avant la crise énergétique, multiplié par 6 mois (afin de pouvoir faire le pont pendant l'hiver) avec :

Montant minimum de ligne et tirage : 12.500 EUR

Montant Maximum de ligne et tirage : 50.000 EUR

Durée

Ligne de crédit : à durée indéterminée

Tirage dans la ligne de crédit PRO-line : 6 mois

Frais

Pas de frais de dossier. Frais de gestion par année. Une commission de réservation est calculée sur le montant non prélevé

Remboursement anticipé

Le remboursement anticipé d'un tirage n'est pas autorisé.

La clôture d'une ligne non-utilisée est gratuite..

Aides publiques aux PME

[Accueil](#) | [Financement des entreprises](#)